

Un an après sa première publication sur les discriminations et l'accès au master, l'Observatoire National des Discriminations et de l'Égalité dans l'Enseignement Supérieur (ONDES) a présenté le 9 mars 2023, la deuxième vague de projet « Mesurer l'Accès au Supérieur par un Testing sur Echantillon Représentatif » (MASTER), portant sur les effets du genre et de l'origine dans la sélection à l'entrée en master.

**L'Observatoire National des Discriminations et de l'Égalité dans l'Enseignement Supérieur (ONDES), a communiqué les résultats d'un « testing »** en partenariat avec France Universités et l'Université Gustave Eiffel dans lequel sont analysés **les effets du genre et de l'origine sur la sélection en master.**

**Au sein de l'enseignement supérieur, les étudiantes sont surreprésentées dans les domaines disciplinaires les moins rémunérateurs du marché du travail tels que Lettres, Langues, Art, et Sciences humaines et sociales ; mais sous-représentées en Sciences, Technologie et Santé.**

Une ségrégation genrée de l'enseignement supérieur qui se décline à un niveau fin selon les diplômes, les disciplines et les spécialités, et qui détermine la majeure partie des inégalités entre les hommes et les femmes en matière de salaires, de carrières salariales, d'accès aux emplois stables et aux emplois d'encadrement.

## Les modalités du testing :

- Le testing été réalisé par une équipe de chercheurs et chercheuses de la **fédération TEPP du CNRS et du groupe de recherche de l'ONDES, GEODE**, en bénéficiant du soutien de l'Agence Nationale de la Recherche.
- Il a reposé sur des demandes d'information envoyées par **quatre candidatures fictives** de Thomas Bernard, Mohamed Messaoudi, Rachida Saïdi et Valérie Leroy (deux étudiants et deux étudiantes dont les noms et prénoms évoquent une origine française et une origine maghrébine).
- Le protocole est inchangé mais la taille des échantillons a été multipliée par 3, puisqu'elle **couvre 2122 formations proposées par 84 établissements différents**, alors que l'étude publiée il y a un an testait 607 formations offertes par 19 établissements.

## Quels objectifs pour ce deuxième volet de l'étude?

- Mesurer dans le même domaine, l'ampleur des discriminations selon l'origine, dans le prolongement de l'étude MASTER1 publiée en février 2022.
- Explorer l'hypothèse d'un biais de genre des responsables de formation, parties prenantes dans les décisions d'orientation des étudiants.
- Vérifier la présence d'éventuels biais de genre et/ou d'origine dans la sélection à l'entrée des formations universitaires de niveau master.

## Comment mesurer les discriminations à l'entrée des masters ?

- 6366 courriels de demandes d'information envoyés, en février 2022, aux responsables de 2122 masters.
- Des filières de master testées correspondant à toutes les disciplines, de tous les domaines, et dans des établissements de toutes les tailles, localisés partout en France.
- Des réponses codées très généralement soient positives (le responsable renvoie à l'adresse du site de candidature), soient sans réponse, et pratiquement sans réponse négative.

## Les principaux résultats de l'étude révèlent que :

- Le taux le plus élevé de réponses positives est de 68,9 % et il est obtenu par la candidate d'origine française. Il est très proche de celui de l'homme d'origine française, qui atteint

68,24 %. Avec 61,4 % de réponse positive, le demandeur d'origine maghrébine obtient un taux de réussite nettement inférieur. Il en va de même pour la candidate d'origine maghrébine dont le taux de succès est de 60,28 %.

- Les étudiantes d'origine maghrébine sont tout autant pénalisées par leur origine que les étudiants de la même origine: les inégalités dans la répartition des étudiant-es selon leur genre au sein des différents masters, particulièrement marquées dans l'enseignement supérieur, ne s'expliquent donc pas par les comportements de sélection des responsables de formation.
- Les filières qui discriminent les candidats et candidates originaires d'Afrique du Nord sont à la fois les plus sélectives et les plus attractives car elles offrent les meilleurs débouchés aux personnes qu'elles accueillent : les candidats et candidates discriminé.es devront redoubler d'effort pour accéder à ces formations.
- Quelle que soit l'origine des personnes qui candidatent, il n'y a aucune différence de taux de succès entre étudiants et étudiantes, ni pour les personnes présumées d'origine française, ni pour celles présumées d'origine maghrébine.
- Il ne semble pas que les responsables de formation jouent un rôle moteur dans la production de ces inégalités, au moins dans l'accès aux formations; ils ne jouent ni un rôle amplificateur, ni un rôle atténuateur dans les processus de ségrégation genrée qui affectent l'enseignement supérieur.

**Retrouvez les résultats du deuxième volet : [Observatoire National des Discriminations et de l'Égalité dans le Supérieur - Rapport d'étude n° 23-01. Sélection à l'entrée en master : Les effets du genre et de l'origine, mars 2023](#) [1]**

Dates: Vendredi 2 juin 2023 - 16:15

**URL de la source (modifié le 06/06/2023 - 15:23):** <https://www.irev.fr/thematiques/discriminations-egalite/prevention-des-discriminations/education-et-discriminations-0>

### Liens

[1] [https://www.univ-gustave-eiffel.fr/fileadmin/UniversiteGustaveEiffel/Actus/ONDES\\_WP\\_23\\_01.pdf](https://www.univ-gustave-eiffel.fr/fileadmin/UniversiteGustaveEiffel/Actus/ONDES_WP_23_01.pdf)